



Centrale faîtière - Énergie

Stratégie d'exemplarité communale en matière d'énergie



DURÉE : INDÉTERMINÉE

POUVOIR ADJUDICATEUR : BEP

CONTEXTE

Depuis 2018, dans le cadre de son programme **Énergie by BEP** et de la **dynamique POLLEC**, le **BEP** accompagne les Communes namuroises dans leur **Plan d'Action** en faveur de l'**Énergie Durable** et du **Climat (PAEDC)**. Pour faciliter la mise en œuvre de leur stratégie d'exemplarité communale et la décarbonation de leur patrimoine, une centrale d'achat dédiée a été lancée. Elle regroupe des outils pratiques et simplifie l'accès à des solutions concrètes, dans la continuité des actions déjà engagées (quickscans, certification PEB, etc.).

CENTRALE FAÎTIÈRE

La centrale d'achat comprendra différents marchés relatifs à des outils ou services, notamment en matière d'énergie et de plan climat. La centrale sera **évolutive**, de nouveaux marchés seront progressivement ajoutés au fur et à mesure des besoins exprimés par les partenaires.

AVANTAGES DU MÉCANISME DE CENTRALE

📊 Économie d'échelle

👤 Simplification administrative

🧠 Expertise du BEP

Marchés lancés

Marché de services d'audits énergétiques.

Marché de fournitures d'installations photovoltaïques.

Marché de services de certification PEB des bâtiments publics.

Bénéficiaires

- L'ensemble des pouvoirs publics de la Province de Namur
- L'ensemble des pouvoirs publics faisant partie des territoires supracommunaux suivants :
 - Communauté urbaine de Namur-Capitale
 - Territoires dinantais Meuse-Condroz
 - Essaimage

COMMENT ADHÉRER ?



ADHÉSION	CONDITIONS
CENTRALE	Décision du conseil Signature de la convention d'adhésion

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE,
VEUILLEZ VOUS ADRESSER À **SECGEN@BEP.BE**